



Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujetti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 756 F Number of Sheets: 2
Architect: K. R. D. Pratt,
1957

Number of Storeys: 1½, Rear Split Level--no car accommodation
Single detached
Number of Bedrooms: 3
Fireplace? no,

Basement: -Partial--some full basement areas, some crawlspace
-Laundry tubs located and playroom.

Cladding:

Primary: Vertical wood siding
-Board with triangular battens
Secondary: N/A
-
Other: Face brick on chimney, and large areas exposed foundation
wall

Roof:

Materials: Bituminous composition roof, Low slope
Shape: Gable--saltbox shape

Special Features: Built-in planters
-Along side to entrance

N/A
-

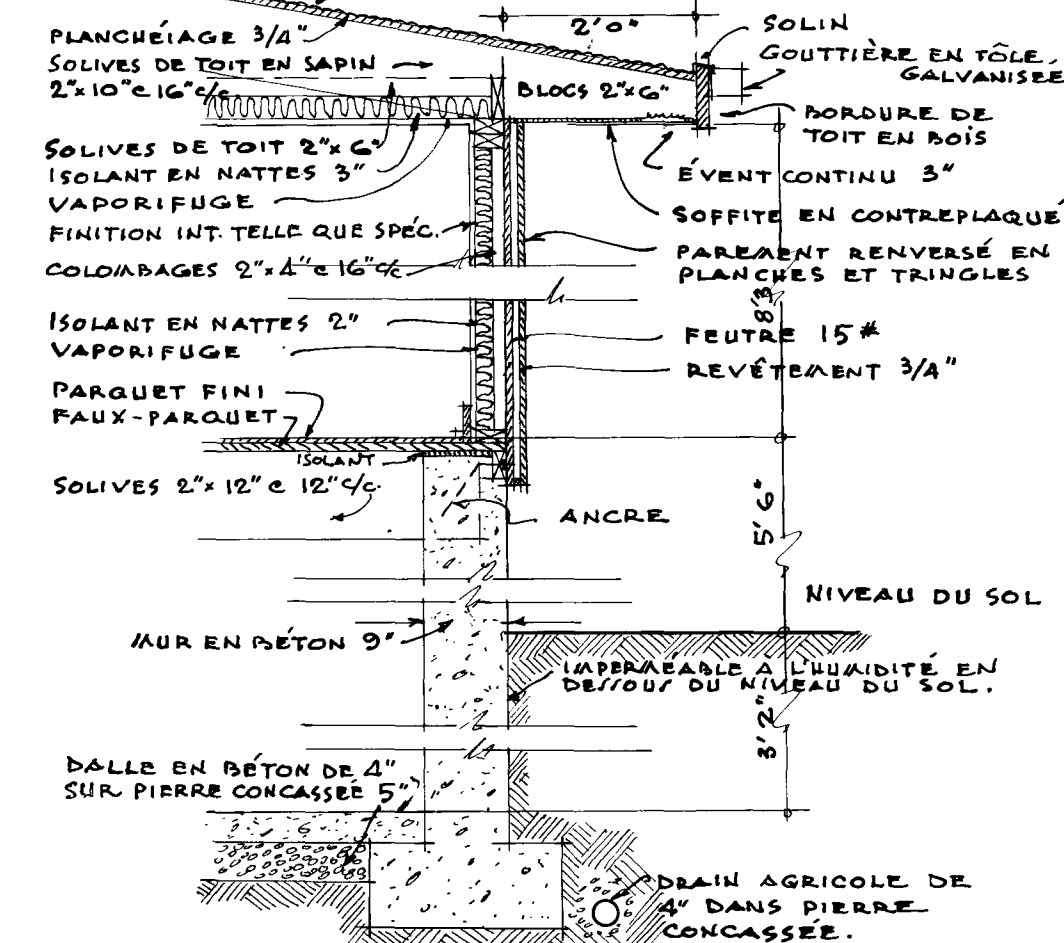
N/A
-

N/A
-

• ÉCHELLE. $1/4" = 1' 0"$

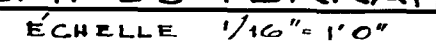


• ÉCHELLE $1/4" = 1' 0"$



1. LES SOLIVES DOIVENT ÊTRE JUMEEES SOUS TOUTES LES CLOISONS QUI LEUR SONT PARALLELES.
2. PREVOIR UNE TABLETTE ET UNE BARRE DANS CHAQUE GARDE-ROBE ET 5 TABLETTES DANS LA LINGERIE.
3. LA PROFONDEUR ET LES DIMENSIONS DES EMPATEMENTS ET DES FONDATIONS DOIVENT ÊTRE CALCULEES POUR REpondRE AUX CONDITIONS LOCALES.
4. TOUT MATERIAU ACCEPTABLE D'APRES LES NORMES S.C.H.L. AUX TERRES DE LA LNH, 1954 PEUT ÊTRE SUBSTITUE A UN MATERIAU INDIQUE.
5. L'EMPLACEMENT ET LE NOMBRE DE SORTIES ELECTRIQUES INDIQUEES SUR LES PLANS DOIVENT REpondRE AUX NORMES DE CONSTRUCTION MAXIMA S.C.H.L. CELLES-CI PEUVENT ÊTRE CHANGEES POUR REpondRE AU GOUT PARTICULIER DE CHACUN MAIS ILS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX REGLEMENTS PROVINCIAUX. TOUT CHANGEMENT DOIT ÊTRE INDIQUE SUR LES PLANS.
6. TOUTS LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES DOIVENT ÊTRE PLACES SUR LA RIVE.
7. TOUTES LES DIMENSIONS SONT PRISES DE LA FACE EXTERIEURE DES COLOMBAGES JUSQU'À L'AXE DES CLOISONS.
8. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT AU SUJET DES DIMENSIONS DE LA VITRERIE, VOIR FEUILLE D'ELEVATIONS.
9. D'AUTRES FENÊTRES DE STOCK PEUVENT ÊTRE SUBSTITUEES, À CONDITION QUE L'AIRE VITREEE SOIT 10% MINIMUM DE L'AIRE DE PLANCHER DE LA PIÈCE DESSEVIE, ET QUE LA VENTILATION SOIT EGALE À 5% DE L'AIRE DE PLANCHER DE LA PIÈCE DESSEVIE.

NOTEZ LES CHANGEMENTS SUR LE DESSIN.

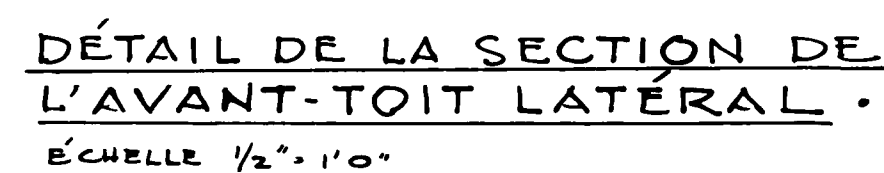


LE PROPRIÉTAIRE INSCRIRA LES DIMENSIONS ET L'ORIENTATION, ETC. AINSI QUE L'EMPLACEMENT DU GARAGE AVEC MOYENS D'ACCÈS.

ÉCHELLE 1/4" = 1'0"

ÉCHELLE 1/2" = 1'0"

DATE	REVISIONS	BY	CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION	
1/14/57	REVISER	EC	DESIGN NO.	DWG. NO.
			756F	1dc2
ARCH. KRD PRATT			D. JANVIER / ST SCALE INDIQUER	



DATE	REVISIONS	BY	CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION
4/4/57	REVISED	P.C.	DWG. NO. DWG. NO.
			756 ^F 2dc2
ARCH K.D. PRATT			DATE JANUARY /5/ SCALE INCHES